

Discours de John F. Dulles (Vienne, le 15 mai 1955)

Source: Der Weg zum Staatsvertrag- Wien: Österreichische Phonotheek [Prod.], 1980. Österreichische Mediathek, Wien. - SON (02:06, Fotomontage, Originalton).
Österreichische Mediathek, Wien, Webgasse, 2A. www.mediathek.ac.at. E06-00082_k01.mp3.

Copyright: (c) Traduction CVCE.EU by UNI.LU

Tous droits de reproduction, de communication au public, d'adaptation, de distribution ou de rediffusion, via Internet, un réseau interne ou tout autre moyen, strictement réservés pour tous pays.
Consultez l'avertissement juridique et les conditions d'utilisation du site.

URL: http://www.cvce.eu/obj/discours_de_john_f_dulles_vienne_le_15_mai_1955-fr-b627bf29-9541-480d-b578-462e2dba1966.html

Date de dernière mise à jour: 05/07/2016



Discours de John F. Dulles (Vienne, le 15 mai 1955)

[John Foster Dulles] Par ces signatures que nous venons de coucher en cette occasion solennelle, il est décidé aujourd'hui que l'Autriche recouvrera sa place et qu'elle vivra librement et en toute indépendance.

En ce sens, on peut dire que la liberté et l'indépendance lui ont été conférées. Toutefois, il est beaucoup plus exact de dire que la liberté et l'indépendance ont été gagnées par les Autrichiens eux-mêmes.

Il y a dix-sept ans, l'Autriche a perdu son indépendance au prix de grandes difficultés. Mais en l'occurrence, et comme c'est toujours effectivement le cas, la puissance militaire succombe à la puissance morale d'un idéal. Le peuple autrichien n'a jamais perdu la vision d'une nation libre et indépendante. Ses propos et ses actes reflétaient constamment une résolution solennelle à faire de cette vision une réalité.

Et donc, aujourd'hui, le peuple autrichien peut se réjouir, non pas de ce qui lui a été donné, mais de ce qu'il a gagné de ses propres mains. En ce jour, l'Amérique se joint à la liesse qui anime les Autrichiens. Non seulement parce que les Américains connaissent et admirent depuis longtemps ce peuple, mais aussi parce qu'aujourd'hui, cette admiration prend une nouvelle dimension, une nouvelle profondeur. Aujourd'hui, nous nous sentons redevables envers les Autrichiens, car, avec une constante persévérance, ils ont offert à l'Europe une application de ce que la Charte des Nations unies définit comme le respect, où le principe de l'égalité des droits et l'autodétermination sont établis.